



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 130426

## Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le sort des anciennes salariées de Lejaby. Reçues à l'Élysée par le M. Président de la République début février, les anciennes salariées d'Yssingaux se sont vues confirmer l'offre de reprise de l'atelier de Lejaby par la société Sofema, fournisseur du numéro un mondial du luxe, LVMH, propriété de l'ami personnel du chef de l'État. Bien malheureusement, les ateliers de l'usine Lejaby basés dans d'autres communes, à l'instar des sites de Bellegarde, de Bourg-en-Bresse et de Le Teil, n'ont bénéficié ni de la même médiatisation, ni de la même mobilisation de la part du Gouvernement et de M. le Président de la République. Les ouvriers de ces usines réclament encore les indemnités de licenciement qu'ils n'ont toujours pas touchées. Ces deux situations auraient pu légitimement mériter la même attention de la part du Gouvernement. Il s'interroge donc sur les raisons pour lesquelles une telle mobilisation de l'exécutif n'a pas eu lieu lors des plans de licenciement massif sur les sites Lejaby quelques mois plus tôt. Le dossier Lejaby intervenant dans l'agenda électoral à quelques mois des élections présidentielles, et au vu de l'activisme de M. le Président et du Gouvernement dans ce dossier, il déplore le manque d'intérêt, de motivation et d'investissement de ces mêmes acteurs dans le dossier quelques mois plus tôt. Par ailleurs, ces mêmes ouvriers en appellent à l'État pour les aider à retrouver un emploi. Il lui demande donc ce que deviendront les offres de reprise formulées par d'autres éventuels repreneurs et qui pourraient être redéployées sur les sites de Lejaby touchés plus tôt par ces plans de licenciements.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, a mobilisé ses services afin de rechercher et accompagner la réindustrialisation des sites non repris à l'issue de la mise en liquidation judiciaire de LEJABY, mais également les unités industrielles fermées lors de la précédente restructuration intervenue fin 2010. A ce titre, il a rencontré des représentants syndicaux des sites afin de faire le point sur les démarches initiées par le gouvernement. La directrice de cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, était par ailleurs présente à cette réunion. Plusieurs projets, qui permettront de recréer à court terme de l'activité, ont été présentés à cette occasion. Déjà, des avancées tangibles ont été constatées. Le site d'Yssingaux a été réactivé par la société SOFAMA qui, avec l'appui de l'Etat, est engagée dans une reconversion d'activité qui va assurer de l'emploi pour au moins 83 ex-salariés de LEJABY. Concernant le site de Bellegarde, la SCOP créée à l'initiative de 3 anciennes salariées de Lejaby sera appuyée par l'Etat, afin de conforter son développement. Concernant le site de Bourg-en-Bresse, fermé en 2010, l'Etat poursuit ses discussions avec les porteurs d'un projet de création d'une nouvelle marque de lingerie en soie qui devrait permettre d'employer une cinquantaine de salariés. Sur le site du Teil, un cabinet spécialisé sollicité par le ministre estime pouvoir obtenir rapidement un marché de sous-traitance et employer une quarantaine de personnes. Enfin, concernant le site de Rillieux-la-Pape, deux pistes industrielles complémentaires sont étudiées pour créer de nouvelles activités. Le gouvernement, mobilisé plus que jamais en faveur du « fabriqué en France », veille à accompagner ces projets porteurs d'avenir pour les salariés de ces sites. Ce faisant, il contribue à maintenir et valoriser en France un

savoir-faire et une compétence reconnus dans le monde entier, qu'il est primordial de sauvegarder.

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Pajon](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 130426

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire** : Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 mars 2012, page 2203

**Réponse publiée le** : 15 mai 2012, page 3896